



AGENCE FRANÇAISE
DE SÉCURITÉ SANITAIRE
DES ALIMENTS

Afssa – dossier n°2060439
Lié au dossier N°9800255

Maisons-Alfort, le 6 décembre 2007

LA DIRECTRICE GENERALE

AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments
relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché
de la préparation phytopharmaceutique
TAUPES APPAT, n° intrant 2060439**

Dans le cadre de la convention-cadre relative au transfert par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche des demandes antérieures à la date d'entrée en vigueur du décret n° 2006-1177 du 22 septembre 2006, l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a examiné un dossier de demande de revente, déposé initialement à la Direction Générale de l'Alimentation par la Compagnie Générale Des Insecticides, relatif à la préparation TAUPES APPAT, n° 2060439.

Considérant que la préparation de référence TAUPICIDE CANADIEN ALPHAGEL bénéficie d'une autorisation de mise sur le marché en cours de validité ;

Considérant que le demandeur n'a pas fourni les pièces demandées le 16/07/2007 pour compléter son dossier ;

L'Afssa émet un avis défavorable à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation TAUPES APPAT, présentée par la Compagnie Générale Des Insecticides.

Pascale BRIAND